

Décision

Générale

colonial

Décision n° 43-436-1933 Secours

n° 43-436-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 mars 1933

Numéro JO
n° 436 du 31/03/1933

Date du numéro
31 mars 1933

TEXTE INTÉGRAL

Un secours annuel et renouvelable d'une durée de trois ans a été accorde à la nommée Dahahbo Moussa, veuve de l'adjudant de la garde indigene Farah Ibrahim. Ce secours dant le montant à été fixe à 900 francs l'an sera mandaté aun profit de l'intéressée, par quart et par trimesire échu. pour compter du 1er avril 1933.